

■ **Auberge du Gibloux Sàrl**, à Villorsonnens, l'exploitation d'un établissement public, y compris la vente de nourriture et boissons, etc. (FOSC du 14.03.2002, no 51, p. 6). L'associé Rogerio Pereira ne fait plus partie de la société par suite de la cession de sa part sociale de CHF 10'000 à l'associé (inscrit) Aniceto Maia Teixeira. La part de ce dernier est ainsi portée de CHF 10'000 à CHF 20'000. Les statuts ont été modifiés en conséquence le 13 novembre 2002. Rogerio Pereira a également démissionné de sa fonction de gérant; sa signature est radiée.
Journal no 180 du 19.11.2002
(00748638)